



Réunion du Comité Syndical

Lundi 9 décembre 2019 à 18 heures au Thor

Procès verbal

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 9 décembre à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière, régulièrement convoqué le 15 novembre, s'est réuni dans les locaux du Syndicat mixte, au Thor, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Les délégués présents :

Délégués des Communes : Ansouis : Norbert BOURDOT, Beaumes de Venise : Suzanne VAUTE, Le Barroux : Hervé CHAUVET, La Bastidonne : Hugues SERVIÈRE, Les Beaumettes : Léonce DAUMAS, Blauvac : Max RASPAIL, Bonnieux : Gino MORELLO, Brantes : Yves BONNOT, Buisson : Chantal FRITSCH, Cabrières d'Aigues : Jérôme BLANC, Cabrières d'Avignon : Yves PROUVENC, Cadenet : Jean-Claude DELAYE, Caromb : Jean-Claude FREYCHET, Castellet : Roger ISNARD, Cavaillon : Valérie DELONNETE-ROMANO, Cheval-Blanc : René BEYSSIER, Crestet : Alain ANDRE, Cucuron : Alain GARDON, Entrechaux : Max AILLAUD, Flassan : Laurent BOUISSON, Gignac : Gilles FERRAND, Gigondas : Michel MEFFRE, Gordes : Claude RIPERT, Grambois : Jean-Pierre CENDRON, Jonquerettes : Christian BASTON, Lafare : Pierre BALLESTEROS, Lagnes : Claude SILVESTRE, Loriol du Comtat : Antoine ALARCOS, Lourmarin : Jacques LAPEYRE, Mallemort du Comtat : François SALIGNON, Maubec : Danielle REYNAUD, Mazan : Jean-Pierre BAUDELIER, Ménerbes : Christian RUFFINATTO, Mérimol : Jacqueline COMBE, Méthamis : Sylvain BRIANCON, Modène : Norbert LEPATRE, Morières les Avignon : Jean-Charles DUBOIS, Oppède : Laurence BAGNOL, Orange : Catherine GASPA, Peypin d'Aigues : Serge CASSAN et René ARNIAUD, Puget sur Durance : André CAPANNI, Puyméras : Marc MOINIER, Robion : Florian MOLLIEUX, La Roque Alric : José LINHARES, Roussillon : Marc JEAN, Rustrel : Jean-Louis ARMAND, Sablet : Joël WATRIN, Saint Christol d'Albion : Serge CAPDEGELLE, Saint Martin de Castillon : Jean-Marie COLLIN, Saint Martin de la Brasque : Michel LEROY, Saint Romain en Viennois : Alain TOURNAYRE, Saint Saturnin les Apt : Pierre PRAT, Saint Saturnin les Avignon : Pascal HERMANN, Sainte Cécile les Vignes : Frédéric PENNE et Jean-François MAILLET, Sarrians : Patrice FLAGÉAT, Sault : Jean-Pierre RANCHON, Savoillans : Jean-Pierre JOUGLA, Séguret : Brice CRIQUILLION, Sérignan du Comtat : Marc GABRIEL, Sorgues : Jean-François LAPORTE, Les Taillades : Guy HONORAT, Uchaux : Michel COURTET, Vacqueyras : Philippe BOUTEILLER, Vaufray : Marcel PELLEGRIN, Vedène : Christian DEFONTENAY, Venasque : Gaby BEZERT, Viens : Daniel RAVAUTE, Villars : Guy JOUVE, Villelaure : Jean-Louis ROBERT, Villes sur Auzon : Suzy MACHUROT, Violes : Florence GOURLOT, Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, Châteauneuf de Gadagne : Michel PELISSIER, Fontaine de Vaucluse : Eddie BAFFONI, Isle sur la Sorgue : Daniel BELLET, Le Thor : Christiane DAVID.

Délégués Conseillers départementaux : Antonia DUFOUR, Christian MOUNIER, Max RASPAIL, Dominique SANTONI.

Assistaient également : DDT84 : Jean-Noël BARBE (représentant M. Le Préfet), SDIS : Jean-Claude SAMMUT, Thierry TREZEL, Christophe MESSIN, Département : Carole TOUTAIN, ONF : Laurence LELEGARD-MOREAU et Julien PANCHOUT, Parc du Luberon : Aline SALVAUDON. SMDVF : Sylvie BONVIN, Sabine LE FALHER, Sylvia PICHON, Brigitte JAEG et Olivier BRICAUD.

Etaient excusés :

Délégués des Communes : Apt : Gaëlle LETTERON, Aubignan : Guy REY, Aurel : Francis JOUVE, Avignon : Sébastien GIORGIS, La Bastide des Jourdans : Michel RUFFINATTI, Le Beaucet : Benoit PELATAN, Beaumont du Ventoux : Gilbert RAYNE, Bédarrides : Didier MACHABERT, Bedoin : Luc REYNARD, Bollène : Jean-Marie VASSE, Buoux : Marc CHABAUD, Camaret sur Aigues : Hervé AURIACH, Carpentras : Robert ARNOUX, Caumont : Joël FOUILLER, Crillon le Brave : Gérard BROCHIER, Grillon : Robert UBASSY, Jonquières : Louis BISCARRAT, Lauris : Thierry DERNIS, Lioux : Francis FARGE, Malaucène : Rémi BARTOCCI, Mondragon : Bruna ROMANINI, Mormoiron : Isabelle CHANTREL, Mornas : Michel CHAPOIN et Jean-Robert BONNET, Murs : Bruno THERON, Piolenc : Patrick PICHON, Le Pontet : Joris HEBRARD, Puyvert : Lucien DORLET, Rasteau : Maurice LEYRAUD, Richerenches : Christian ARNAUD, Saignon : Jean-Pierre BOYER, Saint Didier : Michèle SORBIER, Saint Hippolyte de Graveyron : Jean-Marc PONS, Saint-Léger du Ventoux : Roland BENOIT, Saint Pierre de Vassols : Thierry VILLAGE, Saint Roman de Malegarde : Jean-Claude BORDE, Suzette : Patricia OLIVERO, Vaison la Romaine : Serge CHEVALIER, Velleron : Michel PONCE, Villedieu : Claude CELLIER, Vitrolles en Luberon : Christian VACHIER-MOULIN, Agglomération Pays d'Aix (Pertuis) : Annie AMAROUCHE.

Déléguées Conseillères départementales : Sylvie FARE, Gisèle BRUN, Danielle BRUN, Clémence MARINO-PHILIPPE

Invités : Sous-préfecture : Dominique CONCA, Parlementaires : Julien AUBERT, Département Vaucluse : Maurice CHABERT, Pierre GONZALVEZ, Stéphanie MARI, Région PACA : Renaud MUSELIER, Bénédicte MARTIN, Jacqueline BOUYAC, Louis BISCARRAT, Elsa BARDI-ASSANTE, CAUE : Jean-Charles GROS.

Ont donné un pouvoir de vote : Gaëlle LETTERON d'Apt à Jean-Louis ARMAND de Rustrel, Patricia OLIVERO de Suzette à Joël WATRIN de Sablet, Michèle SORBIER de Saint Didier à Gaby BEZERT de Venasque, Claude CELLIER de Villedieu à Yves BONNOT de Brantes, Michel RUFFINATTI de La Bastide des Jourdans à Jean-Claude DELAYE de Cadenet, Gérard BROCHIER de Crillon le Brave à Suzanne VAUTE de Beaumes de Venise, Jean-Marc PONS de Saint Hippolyte de Graveyron à Jean-Claude FREYCHET de Caromb, Luc REYNARD de Bedoin à Suzy MACHUROT de Villes sur Auzon, Thierry DERNIS de Lauris à Jacqueline COMBE de Mérindol

La Présidente, Madame SANTONI, accueille et remercie les délégués présents ainsi que les représentants des collectivités et des services partenaires invités. Désolée d'être aphone ce soir-là, la Présidente laisse le soin aux vice-présidents et à la directrice de mener la réunion.

M. Christian MOUNIER, 1^{er} vice-président, tient à saluer la présence de M. Jean-Claude SAMMUT, nouveau Contrôleur Général du SDIS.

Il en profite pour signaler que, dans le hall du Syndicat, les délégués peuvent découvrir l'exposition itinérante sur les Espaces Naturels Sensibles du Département.

Après l'approbation du compte-rendu de la réunion du 25 mars, M. MOUNIER procède à la lecture des décisions prises par la Présidente depuis le dernier Comité Syndical.

- Décision 2 : Marché de travaux 2019-01 pour travaux de réfection de pistes DFCI Lot 1 réfection de 21013 m de pistes DFCI et Lot 2 fourniture et mise en place de 2 citernes DFCI par l'entreprise SRMV de Carpentras
- Décision 3 : Marché de travaux 2019-03 de signalisation des pistes DFCI par l'entreprise JS CONCEPT de Saint Etienne
- Décision 4 : Marché de service 2019-02 pour Travaux de débroussaillage de coupures de combustible avec 4 lots attribués aux entreprises Arboriste du Sud, Garcin Elagage et Provence Environnement
- Décision 5 : Marché 2019-05 pour Travaux d'entretien des citernes DFCI par l'entreprise GARCIN
- Décision 6 : Contrat annuel de maintenance pour l'application du logiciel ARGIS Desktop Basic plate-forme cartographique avec la Société ESRI
- Décision 7 : Mission d'assistance pour le renouvellement des contrats d'assurance avec le cabinet ACE Consultants
- Décision 8 : Marché de travaux 2019-06 pour l'installation d'une pompe à chaleur au siège par l'entreprise MGC de Saint Saturnin les Avignon
- Décision 9 : Contrat de maintenance pour la collecte des déchets usagés de l'atelier mécanique avec la société CHIMIREC
- Décision 10 : Marché de service 2019-07 pour les contrats d'assurance du syndicat avec les entreprises VHV / PILLIOT et MMA
- Décision 11 : Renouvellement du contrat relatif à l'utilisation de transmission IX-CHANGE et HELIOS avec JVS MARISTEM
- Décision 12 : Renouvellement du contrat relatif à l'utilisation du logiciel INTERCO CLOUD INTEGRAL avec JVS MARISTEM
- Décision 13 : Contrat de nettoyage pour l'entretien des locaux du siège avec ASPINET

Les rapports à l'ordre du jour sont ensuite soumis à l'assemblée :

Rapport n°1 – Orientations budgétaires

Considérant que le débat d'orientations budgétaires de la collectivité doit se tenir dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget, le 1^{er} vice-président présente les orientations budgétaires 2020.

Sont détaillés l'évolution des ressources, les dépenses de fonctionnement (dont la masse salariale), les dépenses d'investissement et bien sûr les priorités 2020.
Après en avoir délibéré, le Comité syndical prend acte du débat d'orientations budgétaires 2020.

Rapport n°2 – Décision Modificative n°1

A la demande de la Pairie, des imputations supplémentaires non prévues dans notre BP doivent être créées et cela sans impact sur l'équilibre général du Budget 2019.
Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°3 – Ouverture de crédits

Le BP 2020 n'étant présenté qu'au CS de fin janvier, il faut donc ouvrir par anticipation au 1^{er} janvier la ligne de crédit d'investissement du budget 2020 en ne dépassant pas, par imputations, ¼ des crédits inscrits au BP de l'exercice précédent.
Sont ainsi ouverts en dépenses d'investissement 70 250 euros, un montant équivalent étant affecté en recettes correspondant à des participations de l'Etat, de la Région et du Département. En dépenses, l'essentiel est consacré aux travaux DFCI (40 000 euros), les autres dépenses correspondent à des achats de matériel (matériel roulant, informatique, mobilier). Cette ouverture de crédits sera reprise au budget de l'exercice 2020.
Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°4 – Assurance statutaire

Pour couvrir ces risques statutaires, le Syndicat a choisi de se rattacher au contrat de groupe proposé par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 2 ans. Les garanties proposées sont équivalentes à celles proposées par l'ancien assureur du Syndicat.
Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°5 – Tableau des amortissements

M. MOUNIER, le rapporteur, explique que le Syndicat a souhaité allonger la durée d'amortissement de ses équipements amortissables, amortissements qui constituent une charge importante des dépenses de fonctionnement et a donc procédé à un toilettage de la délibération adopté à ce sujet en 2007, ces nouvelles durées seront applicables pour les équipements acquis à compter du 1^{er} janvier 2020.
Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°6 – Don par un particulier d'une parcelle boisée à Lafare

M. RASPAIL, vice-président et rapporteur, rappelle que le Syndicat, comme le prévoit ses statuts, peut recevoir des dons et legs. C'est le cas de M. MAHIEU qui par courrier a fait part au Syndicat de son souhait de lui faire don d'une parcelle boisée de 6 330 m² à Lafare.
Ce don serait le 1^{er} reçu par le Syndicat.
Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°7 – Protocole sur le temps de travail

A la demande de la Présidente, c'est à la directrice qu'il revient de présenter ce nouveau protocole sur le temps de travail élaboré avec l'appui juridique du Centre de Gestion.

Ce protocole vise trois objectifs principaux ; se conformer à la réglementation en vigueur sur le temps de travail et notamment la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, garantir l'équité entre les agents et les services en matière d'organisation du temps de travail et maintenir un service public de qualité au travers d'une organisation interne refondée.

Ce protocole qui a reçu un avis favorable du Comité technique du CDG entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Ce rapport qui ne suscite pas de questions des délégués est adopté à l'unanimité.

Rapport n°8 – Mise en place du Compte Epargne-Temps (CET)

En parallèle à l'adoption d'un nouveau protocole sur le temps de travail, le Syndicat a proposé aux agents la mise en place du Compte Epargne-Temps qui permet à ceux qui le souhaitent de reporter sur ce compte les jours de congés non pris, dans la limite de 60 jours.

Ce dossier a reçu un avis favorable du Comité technique du CDG lors de sa séance du 27 novembre.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°9 – Modification du Tableau de l'effectif au 1^{er} janvier 2020

M. RASPAIL, rapporteur, explique que le tableau de l'effectif du Syndicat doit être modifié pour tenir compte des mouvements de personnel et notamment des deux avancements de grade validés par le CDG à savoir MM. Marc NOUGAT et Frédéric IMBERT, conducteurs d'engins de l'équipe Sud qui sont avancés au grade d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2020. L'effectif global reste inchangé depuis de nombreuses années, à savoir 28 agents, avec en prévision le recrutement d'un conducteur d'engin pour compenser un départ à la retraite.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°10 – CFM 2019 Validation plan de financement

Comme le précise M. MOUNIER, rapporteur, les crédits du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne (CFM) 2019 affectés pour le Vaucluse ont été notifiés au Syndicat.

Ainsi sur les 4 dossiers transmis à la DDT à l'automne 2018 (pour mémoire : OLD, document pédagogique, tracteur forestier et véhicule de liaison pour un montant total de 350 000 euros HT), deux dossiers, celui concernant l'opération d'information des propriétaires vis-à-vis des Obligations légales de débroussaillage pour un montant de 50 000 euros et celui pour l'acquisition d'un tracteur forestier pour un montant de 250 000 HT ont été retenus mais avec une aide de l'Etat de 50 % au lieu des 80 % sollicités.

Pour ces dossiers dont les arrêtés préfectoraux nous ont été notifiés en septembre, le Syndicat a jusqu'au 31 décembre 2021 pour achever l'opération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°11 – FEADER 2019 Validation plan de financement

M. RASPAIL, rapporteur, explique que, suite à l'appel à projets 2019 concernant le dispositif 8.3.1 (DFCI) du programme de Développement Rural FEADER 2014-2020 de la Région PACA, sur les 57 dossiers transmis par le Syndicat à la DDT en février 2019 (liste complète présentée avec le rapport n°5 du Comité Syndical de février dernier), 56 dossiers ont été retenus à savoir :

16 dossiers de coupures de combustible pour un total de 276.41 ha

38 dossiers pour la réfection et le maintien en état opérationnel de 136 692 ml de pistes DFCI

2 dossiers de création de citerne DFCI

Le montant global de ces 56 dossiers s'élève à 1 016 850.10 euros HT avec 80 % de co-financements soit 813 480.08 euros (6% Etat, 10 % Europe, 18% Département et 46% Région). Pour ces dossiers dont les conventions viennent de nous être notifiées, le Syndicat dispose d'un délai restreint pour lancer et surtout achever les travaux, à savoir jusqu'au 31 décembre 2022.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°12 – Financements CFM et FEADER 2020

Sans préjuger de leur acceptation finale et de leur plan de financement, ces programmes d'actions vont être proposés respectivement aux services de la Direction Départementale des Territoires pour la part CFM et aux partenaires financiers (Etat, Europe, Région et Département) pour le PDRR, dans le cadre de leur appel à projets annuels.

- Opération d'information des propriétaires vis-à-vis des OLD (50 000 euros H.T)
- Journées de Formation des élus et des communes aux actions préventives OLD et DFCI (15 000 euros H.T)
- Acquisition d'un véhicule de chantier de type fourgon (32 000 euros H.T)
- Acquisition d'un tracteur forestier de type Pelle Araignée (350 000 euros H.T)
- Travaux de création et mise aux normes de coupures de combustibles (630 000 euros H.T)
- Travaux de mise aux normes des ouvrages DFCI (pistes et citernes) (234 000 euros H.T)

En ce qui concerne l'appel à projet PDRR 2020, il devra être finalisé avant le 28 février prochain et le Syndicat est susceptible de présenter une trentaine de dossiers.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°13 – Programme de travaux 2020 Convention Cadre Département

Comme le rappelle M. MOUNIER, vice-président, ce programme de travaux 2020 financé par le Département de Vaucluse comprend 3 types d'opérations confiées à la Régie du Syndicat, à savoir les travaux de débroussaillage liés aux obligations légales de débroussaillage aux abords des routes départementales (196.43 ha), les travaux d'entretien du Réseau touristique (PDIPR), et des travaux DFCI pour un montant de participation du Département de 891 000 euros.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

A la question de M. Jérôme BLANC, délégué de Cabrières d'Aigues, des précisions sont apportées par la directrice et par M. BARBE de la DDT quant aux travaux DFCl prévus sur la piste des Courbons ; réfection de la piste, travaux de création d'une coupure de combustible et pose d'une citerne.

Comme le Syndicat en a informé par courrier Mme le Maire, ces travaux validés par les services instructeurs de la DDT bénéficient de co-financements au titre du FEADER 2019 à hauteur de 80 %, ne resterait donc à la charge de la commune que les 20 % d'autofinancement, participation communale finale qui serait réajustée par rapport au devis estimatif suite à l'appel d'offre lancé en 2020.

Etant donné qu'il s'agit de travaux de DFCl, la coupure de combustible englobe des surfaces non couvertes par l'exploitation forestière qui serait elle assurée au préalable par les équipes de l'ONF. L'accord de la commune demeure indispensable pour inclure ces travaux dans l'appel d'offre qui sera lancé prochainement.

Afin de donner aux délégués un aperçu des travaux réalisés par le Syndicat, un diaporama sur quelques-uns des chantiers 2019 sous la forme d'une comparaison Avant/Après très éloquente est présenté par Mme Sabine Le FALHER.

Avant de clôturer la réunion, les dates des prochaines réunions du Syndicat sont communiquées aux participants :

Lundi 27 janvier 2020 à 17 heures (avec notamment le BP 2020 et le Bilan d'activités)

Lundi 15 juin 2020 à 17h30 (avec notamment Election Bureau, compte de gestion, CA 2019)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame SANTONI lève la séance à 19h30 et propose aux membres de l'assemblée de se réunir autour d'un apéritif.

La Présidente,



Dominique SANTONI